

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 9001 **Groupe :** 30

Titre : Théories et débats 1: Sociologie politique du conflit: Résistances, mouvements sociaux et révolutions

Session : Automne 2015

Enseignant : Marcos Ancelovici
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5060
Bureau : A-5125
Courriel : ancelovici.marcos@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

DESCRIPTIF

La multiplication des mouvements sociaux depuis les années 1960 a mené certains auteurs à parler de « société de mouvements sociaux ». De même, depuis une dizaine d'années, on observe une nette augmentation du nombre d'évènements protestataires (manifestations, émeutes, occupations, grèves, etc.) et à une intensification de la contestation à l'échelle mondiale. Pensons, par exemple, aux mobilisations contre les rencontres du G8 et du G20, au « Printemps arabe », aux « Indignés » espagnols et grecs, à Occupy en Amérique du Nord, aux grèves étudiantes massives au Chili en 2011 et au Québec en 2012, aux luttes environnementales contre le gaz de schiste et les sables bitumineux, aux soulèvements urbains en Turquie et au Brésil, et aux mobilisations autochtones au Canada. Cette amplification de la conflictualité sociale va de pair avec ce qu'on nomme communément la « crise de la démocratie représentative ». Dans un tel contexte, l'analyse et la compréhension de la conflictualité sociale sont d'une importance scientifique et politique capitale.

Aussi, ce séminaire aborde plusieurs grandes questions et courants de la sociologie de la conflictualité sociale. Par « conflictualité sociale », j'entends *les processus par lesquels des acteurs, guidés par des positions et des subjectivités antagonistes, mettent de l'avant des revendications et s'engagent dans des actions qui touchent ou portent atteinte aux intérêts et aux identités d'autres acteurs*. Les conflits sociaux impliquent par définition plusieurs parties qui sont en relation les unes avec les autres et s'insèrent dans un espace social commun. Bien que ces parties puissent être en concurrence pour l'accaparement de ressources rares (matérielles ou symboliques), les conflits sociaux se distinguent de la concurrence en raison de la façon dont ils affectent la partie adverse; il s'agit d'une lutte visant à préserver ou à transformer les rapports de pouvoir entre les parties concernées. En ce sens, les conflits sociaux entraînent souvent une transgression des normes de comportement et une perturbation des flux routiniers de ressources. Enfin, bien qu'ils puissent être transgressifs et perturbateurs, voire violents, les conflits sociaux se distinguent des conflits armés par les modes d'action privilégiés par les parties.

Il est évidemment impossible de prétendre couvrir tous les aspects de la conflictualité sociale. Comme tout séminaire, celui-ci implique des choix qui reflètent mes propres préoccupations intellectuelles et intérêts de recherche. Aussi, après une discussion de quelques classiques comme Simmel, Coser, Thompson et Dahrendorf et d'approches plus récentes issues des études subalternes, nous nous pencherons sur les dimensions structurelles de la conflictualité à travers les travaux de Pierre Bourdieu, les théories de l'intersectionnalité et la sociologie des champs. Nous aborderons ensuite différentes formes de conflictualité, comme les formes quotidiennes de résistance, les émeutes et la violence politique. Enfin, nous survolerons les approches institutionnalistes et culturalistes permettant d'expliquer les révolutions sociales.

DISPONIBILITE

Vous pouvez venir me parler à la pause ou à la fin du cours et, si nécessaire, me contacter par courriel pour fixer un rendez-vous. Je ferai de mon mieux pour répondre aux courriels rapidement mais ne peux m'engager à répondre dans les 24h. Si vous n'avez pas eu de réponse dans les 48h, n'hésitez pas à me réécrire.

MODE D'ÉVALUATION

PARTICIPATION ET FICHES DE LECTURE (50%)

Deux livres obligatoires (voir ci-dessous) ainsi qu'un recueil de textes sont disponibles à la COOP de l'UQAM et certaines lectures sont accessibles sur Moodle. Les livres obligatoires sont :

- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012.
- Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*, Presses de Science Po, 2015 (2^e éd.).

Le livre de Fligstein et McAdam ainsi que la 1^{ière} édition du livre de Tilly et Tarrow sont également disponibles à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM. À la réserve, vous trouverez aussi la version française du livre de Georg Simmel, *Le Conflit*, dont nous discuterons lors de la deuxième semaine de cours.

Dans la mesure où le cours est organisé sous forme de séminaire, il est indispensable que vous fassiez toutes les lectures obligatoires de la semaine afin de mieux pouvoir suivre la matière et participer activement à la discussion. Ceci n'est *pas* un cours magistral. Ceci dit, nous ne discuterons pas de tous les éléments de chacun des textes. Il ne s'agit pas de faire une exégèse mais d'extraire certains éléments et de comparer les différentes approches et théories entre elles.

Votre contribution à la discussion reposera sur deux dimensions : 1) la participation; et 2) les fiches de lecture.

1) Participation:

La participation à la discussion en classe comptera pour **10% de la note finale** du cours. Si vous venez à toutes séances du cours mais ne dites pas un mot, vous n'aurez pas plus de 5/10 pour la participation.

2) Fiches de lecture:

Durant le cours de la session, vous devrez rendre **deux** fiches de lecture. Chaque fiche devra présenter les lectures de la semaine, en faisant ressortir les principales questions et contributions théoriques et/ou empiriques de façon synthétique, pour ensuite en faire une critique. Votre fiche doit permettre à quelqu'un n'ayant pas fait les lectures de saisir les enjeux du débat, de situer les auteurs et d'identifier les forces et faiblesses de la théorie ou de l'analyse proposée.

Les fiches sont à remettre au début du cours. Vous pouvez les remettre les semaines de votre choix tant que la fiche correspond au thème de la semaine. Une fois que nous aurons discuté d'un thème en classe, je n'accepterai plus de fiches portant dessus.

Chaque fiche devra être de **8 pages** (sans compter la bibliographie), à double interligne, en Times New Roman point 12 et avec des marges de 2.5cm. Il est recommandé de l'imprimer recto-verso. L'évaluation sera basée sur le fond (compréhension, capacité de synthèse et de critique) et la forme (structure, clarté du propos, respect des normes de présentation). La qualité de l'expression écrite (orthographe, grammaire et syntaxe) comptera pour 10% de la note.

Chaque fiche comptera pour **20% de la note finale** du cours, pour un total de 40%.

TRAVAIL DE RECHERCHE (50%)

Le travail de fin de session consiste en une recherche à la bibliothèque et sur Internet afin d'utiliser les concepts et les théories vus en classe pour analyser un conflit social donné. Vous pouvez choisir une situation de conflit, des personnes ou une organisation engagée dans un conflit, un événement en particulier, ou une dynamique contestataire dans n'importe quel pays et à n'importe quelle époque. Je m'attends à ce que vous alliez au-delà de ce qui aura été discuté en classe.

Le travail devra être de **20 pages** (sans compter la bibliographie), à double interligne, en Times New Roman point 12 et avec des marges de 2.5cm. Il est recommandé de l'imprimer recto-verso. L'évaluation sera basée sur le fond (recherche et données/sources utilisées, capacité d'analyse et de critique, précision de l'argument) et la forme (structure, clarté du propos, respect des normes de présentation). La qualité de l'expression écrite (orthographe, grammaire et syntaxe) comptera pour 10% de la note.

Un **plan de travail** de deux pages—présentant une question de recherche, un cadre théorique potentiel, une logique argumentative (*que* comptez-vous dire et *comment* comptez-vous le dire ?) et des références bibliographiques pertinentes—doit être remis en classe le **mercredi 4 novembre**. Le plan ne sera pas noté, mais **un plan non remis se traduira par une pénalité équivalant à 10% de la note finale du travail**.

Le travail sera à remettre le **lundi 20 décembre avant 17h**, dans la chute située face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin. En cas de retard ou d'absence le jour de la remise, les travaux reçus en version électronique dans les délais prescrits seront acceptés, mais seule la version papier sera corrigée.

Vous devez conserver une copie de vos travaux avant de les déposer. Les personnes désirant les récupérer sont priées d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste.

Le travail de recherche comptera pour **50% de la note finale** du cours. Une pénalité de 2% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

RÉSUMÉ

	Pourcentage	Date
Participation	10%	
2 Fiches de lecture	20% chacune	
Plan de travail		4 novembre
Travail de recherche	50%	20 décembre

LECTURES

*Les titres suivis d'un * font partie du recueil de textes. Les autres sont sur Moodle.*

1. Présentation du plan de cours et introduction générale (9 septembre)

2. Les fonctions du conflit (16 septembre)

- Georg Simmel, « The Sociology of Conflict I-III », *American Journal of Sociology*, vol. 9, no. 4-6, 1904, p. 490-525; p. 672-689; p. 798-811.
- Lewis Coser, *The Functions of Social Conflict*, New York, Free Press, 1956, p. 33-38, 87-110, 151-157. *

3. Le conflit de classes (23 septembre)

- E. P. Thompson, « Eighteenth-Century English Society: Class Struggle without Class? », *Social History*, vol. 3, no. 2, 1978, p. 133-165.
- Ralf Dahrendorf, *Class and Class Conflict in Industrial Society*, Palo Alto, CA, Stanford University Press, 1959, p. 157-205. *
- Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, vol. 5, no. 2, 1992, p. 7-30.

4. Les classes subalternes (30 septembre)

- Priyamvada Gopal, « Lire l'histoire subalterne », dans N. Lazarus (dir.), *Penser le postcolonial : Une introduction critique*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006, p. 229-257. *
- Ranajit Guha, « On Some Aspects of the Historiography of Colonial India », dans V. Chaturvedi (dir.), *Mapping Subaltern Studies and the Postcolonial*, New York, Verso, 2012, p. 1-7. *
- David Arnold, « Gramsci and Peasant Subalternity in India », dans V. Chaturvedi (dir.), *Mapping Subaltern Studies and the Postcolonial*, New York, Verso, 2012, p. 24-49. *
- Partha Chatterjee, « Colonialism, Nationalism, and Colonialized Women: The Contest in India », *American Ethnologist*, vol. 16, no. 4, 1989, p. 622-633.
- Tom Brass, « Moral Economists, Subalterns, New Social Movements and the (Re-) Emergence of a (Post) Modernized (Middle) Peasant », dans V. Chaturvedi (dir.), *Mapping Subaltern Studies and the Postcolonial*, New York, Verso, 2012, p. 127-162. *

5. La structuration du conflit 1 : Genre, domination et violence symbolique (7 octobre)

- Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014 [1992], p. 162-191, 218-228. *
- Pierre Bourdieu, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, 1990, p. 3-31.
- Anne-Marie Devreux, « Pierre Bourdieu et les rapports entre les sexes : une lucidité aveuglée », dans D. Chabaud-Rychter et al (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre*, Paris, La Découverte, 2010, p. 77-93. *
- Beverley Skeggs, *Des femmes respectables : Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone, 2015, p. 33-58, 193-232, 313-327. *

6. La structuration du conflit 2 : L'intersectionnalité (14 octobre)

- Kimberle Crenshaw, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, no. 6, 1991, p. 1241-1299.
- Patricia Hill Collins, « Intersectionality's Definitional Dilemmas », *Annual Review of Sociology*, vol. 41, 2015, p. 1-20.

- Bell Hooks, « Sisterhood: Political Solidarity between Women », *Feminist Review*, no. 23, 1986, p. 125-138.
- Danièle Kergoat, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute, 2012, p. 125-140. *

7. La structuration du conflit 3 : Champ et luttes de classement (21 octobre)

- Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014 [1992], p. 138-162. *
- Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 200, 2013, p. 4-37.
- Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984, p. 3-14.
- Chad Alan Goldberg, « T.H. Marshall Meets Pierre Bourdieu: Citizens and Paupers in the Development of the U.S. Welfare State », *Political Power and Social Theory*, vol.19, 2008, p. 83–116.

8. Semaine de lecture (28 octobre)

9. La structuration du conflit 4 : La théorie des champs au-delà de Bourdieu (4 novembre)

- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012.

10. Conflit et résistances (11 novembre)

- James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 85-121, 199-218. *
- Lisa Wedeen, « Acting “As If”: Symbolic Politics and Social Control in Syria », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 40, no. 3, 1998, p. 503-523.
- Asef Bayat, *Street Politics: Poor People’s Movements in Iran*, New York, Columbia University Press, 1997, p. 1-21, 59-108. *

11. Conflit et émeutes (18 novembre)

- E. P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past & Present*, no. 50, 1971, p. 76-136.

[Aussi disponible en français à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM : E. P. Thompson, « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du XVIIIe siècle », dans F. Gauthier et G.-R. Ikni (dir.), *La Guerre du blé au XVIIIe siècle*, Les Éditions de la passion, 1988, p. 30-92.]

- John Walton et David Seddon, *Free Markets and Food Riots: The Politics of Global Adjustment*, Cambridge, MA, Blackwell, 1994, p. 23-54. *
- Gérard Mauger, *L'émeute de novembre 2005 : Une révolte protopolitique*, Bellecombe-en-bauges, Éditions du croquant, 2006, p. 5-12, 131-151. *
- Donatella della Porta et Bernard Gbikpi, « The Riots: A Dynamic View », dans S. Seferiades et H. Johnston (dir.), *Violent Protest, Contentious Politics, and the Neoliberal State*, Ashgate, 2012, p. 87-100. *
- Sadiya Akram, « Recognizing the 2011 United Kingdom Riots as Political Protest: A Theoretical Framework Based on Agency, Habitus and the Preconscious », *British Journal of Criminology*, vol. 54, no. 3, 2014, p. 375-392.

12. Radicalisation et violence des conflits (25 novembre)

- Eitan Y. Alimi et al, *The Dynamics of Radicalization: A Relational and Comparative Perspective*, Oxford University Press, 2015, p. 1-58, 172-218, 269-289. *
- Charles Tilly, *The Politics of Collective Violence*, New York, Cambridge University Press, 2003, p. 26-80. *

13. Révolution et État (2 décembre)

- Theda Skocpol, *États et révolutions sociales : La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985, p. 19-80, 157-165, 213-215, 361-374. *
- Jeff Goodwin, *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, New York, Cambridge University Press, 2001, p. 3-64, 289-306. *

14. Révolution et culture (9 décembre)

- Jack Goldstone, «Toward a Fourth Generation of Revolutionary Theory », *Annual Review of Political Science*, vol. 4, 2001, p. 139-187.
- William H. Sewell Jr., « Ideologies and Social Revolutions: Reflections on the French Case », *Journal of Modern History*, vol. 57 no. 1, 1985, p. 57-85.
- Theda Skocpol, « Cultural Idioms and Political Ideologies in the Revolutionary Reconstruction of State Power », *Journal of Modern History*, vol. 57 no. 1, 1985, p. 86-96.
- William H. Sewell Jr., « Historical Events as Transformations of Structures: Inventing Revolution at the Bastille », *Theory and Society*, vol. 25 no. 6, 1996, p. 841-881.

15. Mécanismes et processus de la politique du conflit (16 décembre)

- Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*, Presses de Science Po, 2015 (2^e éd.).

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression induite exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM : <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/>
Tél. : 514-251-0323
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
Tél. : 514-529-5252
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/>
Tél. : 514-278-9383

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca